

Évaluation de la Politique canadienne du sport de 2012

PRÉPARÉ POUR :

Sport Canada

PRÉPARÉ PAR :

Goss Gilroy Inc.

Conseillers en gestion

150, rue Metcalfe, bureau 900

Ottawa (Ontario) K2P 1P1

N° de tél. : 613-230-5577

N° de téléc. : 613-235-9592

Adresse de courriel : ggi@ggi.ca

DATE :

Le 12 février 2021



GOSS GILROY INC.

Management Consultants
Conseillers en gestion

Résumé

Ce rapport présente les constatations d'une évaluation sommative de la Politique canadienne du sport (PCS) de 2012. L'évaluation a été guidée par une série de questions cruciales concernant les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs ainsi que les effets importants, les principaux apprentissages et les priorités à l'avenir. La méthode d'évaluation comprend un examen détaillé des ensembles de données et des documents existants provenant de Sport Canada, des autres gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG), et la réalisation de 45 entrevues auprès des principaux intervenants des gouvernements, des organismes de sport et d'autres parties prenantes.

La PCS est l'un des trois documents de politique nationale dans les domaines connexes du sport, de l'activité physique et des loisirs. Les deux autres documents sont la *Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada* et le *Cadre stratégique pour le loisir au Canada*.

Progrès vers l'atteinte des objectifs de la PCS 2012

La PCS n'a pas été rédigée de sorte à permettre que les résultats soient attribués directement à celle-ci, et la présente évaluation ne le permet pas non plus.

D'après les données probantes examinées, la PCS 2012 a réussi à élargir la portée de la PCS 2002, qui était considérée comme une politique du sport pour les gouvernements, en en faisant une politique destinée également au secteur du sport. La PCS 2012 fournit un langage et un cadre communs visant l'initiation à la pratique du sport et le sport récréatif.

Les facteurs contribuant au changement dans le secteur du sport sont trop complexes pour établir des liens directs entre la PCS 2012 et des résultats en particulier. L'évaluation comprend une analyse des réalisations accomplies depuis 2012 et dégage les effets de la Politique sans établir de liens directs.

Les programmes de sport nationaux, provinciaux et territoriaux sont généralement alignés sur les buts et les objectifs de la PCS 2012. L'intégration des principes de la littératie physique et du développement des athlètes en fonction de chaque stade et de chaque tranche d'âge a contribué à la transformation du système sportif canadien. La formation des entraîneurs à tous les niveaux de sport a été réalignée par l'entremise du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) afin de la rendre conforme aux principes clés de la PCS 2012.

Les athlètes canadiens ont obtenu un grand succès sur le plan international au cours de la période de la PCS 2012, permettant au Canada de figurer parmi les meilleurs en sports d'hiver et de faire très bonne figure en sports d'été parmi les pays de deuxième niveau.

Diminution de la tendance à long terme en matière de pratique des sports au Canada

La tendance à long terme visant la pratique des sports au Canada a diminué, passant de 61 %, en 1992, à 45 %, en 2016. Les taux de pratique des sports dans l'ensemble de la population se sont stabilisés au cours des dernières années en raison des niveaux élevés de participation chez les filles et les femmes. Environ le quart des adultes et près des trois quarts des enfants et des jeunes pratiquent régulièrement une activité physique ou un sport.

Importance accrue de la sécurité et de l'éthique dans le sport

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements et le secteur du sport ont accompli d'importants progrès dans la promotion de la pratique des sports dans un contexte sécuritaire et éthique, par exemple en abordant les questions importantes que sont les mauvais traitements (harcèlement, violence et intimidation) et l'inclusion des groupes traditionnellement sous-représentés et marginalisés. L'éthique dans le sport est très importante pour les Canadiennes et les Canadiens. Le soutien à l'éthique dans le sport a augmenté, au sein du secteur du sport et du grand public. La population canadienne croit de plus en plus que l'absence de dopage dans le sport devrait être une priorité absolue. Le Canada est un chef de file mondial dans l'avancement de l'éthique et de la sécurité dans le sport grâce à l'initiative de lutte contre le dopage et à d'autres initiatives du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

La formation sur l'éthique et les valeurs est maintenant obligatoire pour tous les entraîneurs qui participent au PNCE. Tous les organismes de sport qui reçoivent un financement au titre du Programme de soutien au sport de Sport Canada doivent adopter le *Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport* et l'intégrer à leurs règles de conduite. La *Loi Rowan* de l'Ontario, mise en œuvre en 2018, oblige les organismes de sport à suivre les règles établies dans ces domaines : sensibilisation aux commotions cérébrales et prévention de celles-ci, arrêt d'une activité sportive et retour à la pratique d'une activité sportive.

Accords bilatéraux fédéraux, provinciaux et territoriaux appuyant la pratique de sports

Le financement obtenu au moyen d'accords bilatéraux fédéraux, provinciaux et territoriaux a appuyé la pratique de sports par des centaines de milliers de jeunes provenant de groupes traditionnellement sous-représentés dans les sports, y compris les Autochtones, les filles et les jeunes femmes, les personnes en situation de handicap et les jeunes issus de ménages défavorisés sur le plan économique.

Nécessité d'établir des liens plus forts entre le secteur de l'éducation et le secteur du sport

Il existe un manque général d'éducation physique de qualité quotidienne (EPQQ) dans les établissements scolaires. Les niveaux de littératie physique chez les enfants et les jeunes Canadiens sont bas par rapport aux normes internationales. Dans les établissements scolaires, on manque de professeurs d'éducation physique et d'entraîneurs qualifiés ayant la formation et les connaissances nécessaires pour bien initier les jeunes à la pratique du sport. Il existe des

possibilités de formation des entraîneurs du PNCE pour les professeurs d'éducation physique et les entraîneurs dans le sport scolaire.

Importance des OPS et des OTS dans le développement des organismes communautaires de sport et des organismes locaux de sport

Les organismes provinciaux ou territoriaux de sport (OPS ou OTS) sont essentiels au développement du sport dans les collectivités et à l'augmentation des capacités des organismes locaux de sport. Les OPS et les OTS servent d'intermédiaires pour les bases de connaissances et les ressources liés à leur sport élaborées aux échelons provincial ou territorial et national.

La notion de sport adapté à chaque stade et tranche d'âge est de plus en plus omniprésente dans le système sportif canadien étant donné que les OPS et les OTS se sont alignés sur le modèle de développement à long terme des athlètes (MDLTA) de leur organisme national de sport (ONS). L'introduction du principe de sport adapté à chaque stade et tranche d'âge dans les programmes des organismes locaux de sport améliore la sécurité et la qualité des programmes d'initiation à la pratique du sport et de sport récréatif.

Défis constants

L'augmentation de la pratique des sports et la réalisation des objectifs de la Politique sont aux prises avec de nombreux obstacles.

- Les préoccupations des parents et des tuteurs en matière de sécurité limitent la participation des enfants à des jeux autonomes et libres non organisés, à l'activité physique organisée et au transport actif.
- La situation de l'éducation physique et du sport dans les établissements scolaires. Les normes et les lignes directrices en matière d'EPQQ ne sont généralement pas suivies. L'amélioration de la littératie physique n'est pas prioritaire.
- La collaboration à l'intérieur du gouvernement : les programmes sont cloisonnés, et les liens sont ténus entre les politiques et les programmes de sport et de bien-être d'autres secteurs comme la santé, l'éducation et le développement communautaire.
- Le recrutement de bénévoles et le maintien en poste de ceux-ci, étant donné les exigences accrues en matière de formation et de certification, en particulier.
- Certains ONS, OPS et OTS ont été plus efficaces que d'autres dans l'établissement de liens avec les organismes locaux de sport et la prestation de ressources à ceux-ci. Il existe des possibilités de renforcer les partenariats et les collaborations entre les organismes de sport et entre les différents niveaux d'un sport en particulier.
- Les infrastructures vieillissantes et l'incertitude entourant les plans de renouvellement.
- Le manque de capacités au sein des organismes locaux de sport, qui sont contraints sur de nombreux plans, notamment en matière de finances, de personnel, de bénévoles, d'entraîneurs et d'installations.



- Les coûts associés à la pratique des sports augmentent : notamment, il y a les sports dont les coûts sont très élevés (p. ex. les sports pratiqués dans des installations intérieures et ceux dont le coût de l'équipement est très élevé) et l'inscription au sport compétitif qui rendent la pratique très coûteuse.
- De nombreux acteurs du système sportif canadien ne connaissent pas la PCS de 2012 ou ignorent son existence et ne reconnaissent pas ses conséquences. Une PCS simplifiée, distincte des documents associés à la politique qui sont plus détaillés (p. ex. les documents qui précisent les résultats escomptés), pourrait en améliorer la communication, la portée et les effets.

Il existe de nombreuses routes et possibilités à prendre en compte dans la prochaine PSC, notamment :

- en élargir la portée afin d'inclure un plus grand nombre d'intervenants dans le secteur du sport, en particulier à l'échelle communautaire;
- réduire les éléments répétitifs dans la vision élargie, les valeurs et les principes;
- simplifier les énoncés des buts et des objectifs de la Politique;
- élaborer des documents d'accompagnement détaillés qui peuvent être mis à jour à court terme;
- promouvoir la littératie physique, y compris une définition commune, afin d'élargir la compréhension de cet important concept;
- préciser les objectifs du sport par rapport au développement;
- harmoniser la PCS, le Cadre stratégique pour le loisir au Canada et la Vision commune;
- renforcer l'harmonisation des secteurs de l'éducation, du sport, des loisirs et de l'activité physique, ainsi que la collaboration entre ceux-ci.